



Le nouveau conseil communautaire a pris ses fonctions le 16 juillet dernier. Les 43 conseillers m'ont fait l'honneur de me reconduire à l'unanimité dans les fonctions de président et je tiens une nouvelle fois à les remercier.

J'ai souhaité être accompagné dans mes fonctions d'un bureau composé de 11 vice-présidents qui auront la charge d'animer 6 commissions thématiques et 1 commission transversale, ainsi que de 4 maires représentant des communes n'assumant pas de fonctions de vice-présidents.

Les compétences de notre communauté sont bien définies, elles ont été arrêtées lors de sa constitution au 1^{er} janvier 2017. Le choix que nous avons fait est un choix d'équilibre. La communauté de communes n'est pas là pour faire à la place des communes qui doivent continuer à exercer leurs compétences de proximité. Je ne souhaite pas que Baugeois-Vallée prenne de nouvelles compétences, à l'exception de la compétence mobilité qui devrait être une compétence partagée avec la région. Il nous faut préserver cet équilibre.

La communauté de communes est un outil au service des communes pour porter des projets de développement et réfléchir ensemble à l'aménagement de notre territoire. Nous devrons veiller ensemble à maintenir cet équilibre sans oublier que les décisions prises doivent l'être dans l'intérêt de tous.

Nos décisions doivent répondre aux attentes du territoire. Pour cette raison, j'ai souhaité maintenir le conseil de développement. Une communication citoyenne sera mise en place afin que les élus restent « connectés » aux préoccupations des citoyens.

BEAUCOUP DE CHOSES RESTENT À ACCOMPLIR.

- Faire le choix d'un mode de financement du service déchets avec le souci que ce financement soit supportable par tous les habitants.
- Réhabiliter, sécuriser, moderniser les déchetteries, soutenir et développer l'économie circulaire.
- Poursuivre et amplifier le développement économique sur l'ensemble du territoire en continuant d'avoir une vision équilibrée du développement.
- Exercer la compétence mobilité et lancer un plan vélo à l'échelle du territoire en concertation avec les communes.
- Le développement durable, l'écoconstruction, l'économie circulaire, seront présents dans toutes nos actions; pour cela une commission transversale PCAET a été créée.
- Poursuivre la modernisation et la mise aux normes de notre réseau eau-assainissement et exercer pleinement la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques).
- Sur le plan touristique, réalisation d'une voie verte Baugé Les Bois-d'Anjou, implanter un bureau de tourisme à Beaufort-en-Anjou avec des relais sur l'ensemble du territoire.
- Conforter et développer l'école de musique.
- Poursuivre notre communication afin de renforcer l'attractivité de notre territoire.

Toutes ces actions seront menées en étroite collaboration avec les communes.

Cette liste n'est pas exhaustive et les commissions auront bien évidemment la possibilité de la compléter. Des feuilles de route détaillant nos actions seront présentées prochainement au conseil communautaire. Elles constitueront notre programme pour les 6 années à venir.

Beaucoup de choses nous attendent, comme vous le constaterez.

Pour conclure, je tiens à vous assurer que je continuerai à m'impliquer personnellement afin que notre communauté de communes puisse continuer à débattre, mais aussi à parler d'une seule voie. Beaucoup de défis restent à relever. Nous avons besoin d'être unis.

Philippe Chalopin Président de la communauté de communes Baugeois-Vallée



AU SOMMAIRE

P. 2		ÉDITORIAL ET SOMMAIRE
P. 4		ILS ONT ÉTÉ ÉLUS CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES
	P. 4	Le nouveau conseil communautaire 2020-2026
	P. 6 P. 7.	Qu'est ce que l'intercommunalité ? Dans quels domaines vont agir les conseillers communautaires ?
	P. 8	Et comment ça marche ?
P. 9		EAU ET ASSAINISSEMENT - Un nouveau guichet usagers
P. 10		GESTION DES DÉCHETS : - Objectif : trier mieux et plus
P. 12		DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - ECOCIR, le coup d'envoi
P. 14		LE DOSSIER - AMÉNAGEMENT
		ÉCRIRE LA STRATÉGIE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
		- Le projet de territoire bien engagé - Planifier le futur
		- Participez au conseil de développement
• • • • • • •	• • • • • • • •	

P. 19 DES ZONES HUMIDES BIEN UTILES

Magazine de la communauté de communes Baugeois-Vallée – N° 8 – Septembre 2020
15, avenue Legoulz de la Boulaie – Baugé – 49150 BAUGÉ-EN-ANJOU – Tél : 02 41 84 49 49 - Mail : president@baugeoisvallee.fr
Directeur de la publication : Philippe CHALOPIN – Rédaction : service communication – Conception et graphisme : agence Mimosa
Communication, Angers – Impression : Offset5- La Mothe-Achard – Tirage : 17000 exemplaires – Imprimé sur papier certifié PEFC avec
des encres végétales.





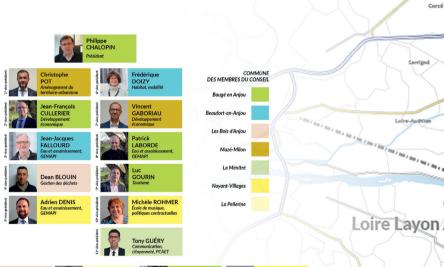
LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE 2020-2026

VOS NOUVEAUX CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

En 2020, les citoyens de Baugeois-Vallée ont élu leurs représentants communautaires en même temps que leurs élus municipaux. L'installation du conseil communautaire a eu lieu le 16 juillet 2020, après 3 mois de confinement.

LES 43 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Le nombre de conseillers repose sur un calcul proportionnel à la population, modulé par une majoration pour les petites communes afin de leur assurer une représentation significative. Chaque bassin de vie est équitablement représenté. Pour qu'ils participent à la vie de la communauté de communes, tous les maires siègent au bureau communautaire, bras armé de la collectivité

































5



L'INTERCOMMUNALITÉ ?

L'intercommunalité n'est pas une collectivité mais un établissement public. Au service des communes, elle favorise les collaborations autour d'un projet de développement commun et un esprit de solidarité.

CHIFFRES CLÉ DE L'INTERCOMMUNALITÉ EN FRANCE

Au 1er janvier 2019 :

1259 communautés et métropoles rassemblent la quasitotalité des communes françaises.

1001 communautés de communes

223 communautés d'agglomération (+ 50 000 habitants)

13 communautés urbaines (+ 250 000 habitants) 22 métropoles (+ 400 000 habitants)

> 9 intercommunalités dans le Maine-et-Loire

EN SAVOIR PLUS

Sur le site internet de l'Assemblée des communautés de France (AdCF), vous trouverez d'intéressantes explications sur le fonctionnement de l'intercommunalité ainsi qu'une vidéo pédagogique.

Le site www.vie-publique.fr est une seconde source d'informations claires et pédagogiques.

En France, les habitants sont attachés à leur commune qui incarne l'action publique de proximité. Mais la gestion publique locale s'est complexifiée et nécessite de plus en plus de technicité : avec 85% des communes qui comptent moins de 2 000 habitants, ces collectivités de petite taille ne parviennent pas à répondre aux besoins en services de la population. C'est pourquoi les différentes lois de décentralisation et de modernisation territoriale ont organisé les regroupements de toutes les communes. Pour Baugeois-Vallée, le choix a été fait de transférer uniquement les compétences de projets, d'aménagements et de développement. Les communes conservent ainsi toutes les compétences de proximité. Cette répartition évite les doublons et permet aux communes et à la communauté de communes d'agir efficacement dans leur domaine de compétences.

Forte de 7 communes qui sont acteurs au quotidien, Baugeois-Vallée, communautés de communes de 36 000 habitants, est le niveau territorial où se concrétisent les grandes politiques publiques décentralisées: développement économique, transports et gestion des mobilités, aménagement de l'espace, environnement, en étroite relation avec la Région.

DANS QUELS **DOMAINES AGIT BAUGEOIS-VALLÉE?**

Baugeois-Vallée agit dans différents domaines d'intervention, nommés « compétences », obligatoires ou facultatives. À sa création, les élus ont décidé de transférer à la communauté les compétences dites structurantes, et de conserver à l'échelon municipal les compétences dites de proximité.

LES COMMISSIONS

Pour que toutes les communes participent au processus de décision, les commissions sont composées d'élus communautaires et de conseillers municipaux issus des communes membres, en proportion relative à leur population.



DÉVELOPPEMENT **ÉCONOMIQUE ET ÉCO-CIRCULAIRE**

BEA/ Jean-François Cullerier -Jacky Boyeau - Didier Jocher BEV / Jean-Charles Taugourdeau -Marie Christine Boujuau **BDA/** Pascal Nogry MM/ Vincent Gaboriau -**Dominique Paris** LM/ Roger Delsol NV/ Jean-Claude Chaussepied -Jean-Yves Senand

LP/ Christian Boitteau



PROMOTION DU TOURISME

BEA/ Luc Gourin Aude Bruniau – Joël Lamhert BEV/ Claudette Turc -Amélie Ménard **BDA/** Philippe Péan MM/ Nathalie Péant -Carole Agassant LM/ Jackie Passet NV/ Raymond Lascaud -Roger Lespagnol



AMÉNAGEMENT, HABITAT, MOBILITÉS

BEA/ Sylvie Naulet -Annette Samson - Béatrice Tessier **BEV/ Doizy Frédérique BDA**/Sandro Gendron MM/ Carole Bourigault -**Christophe Pot** LM/ Tony Guéry NV/ Michèle Bouly - Sylvie Bordeau LP/ Ghislaine Gainard



ÉCOLE DE MUSIQUE ET POLITIQUES CONTRACTUELLES **CULTURELLES**

BEA/ Marie-Odile Bouletreau -Virginie Bourigault - Sophie Sibille BEV/Bénédicte Payne -Lucie Gautier **BDA/** Maryse Tiercelin MM/ Laure Lemallier -Guillaume Mougel IM/Isabelle Planté NV/ Michèle Rohmer -Ghislaine Buffard



EAU, ASSAINISSEMENT, **GEMAPI**

BEA/ Patrick Laborde - Franck Rabouan - Laurent Bitaud **BEV/ Jean-Jacques Fallourd -**Jean Michel Minaud **BDA/ Franck Ruault** MM/ Francis Champion -Claude Huet LM/ Michel Lebreton NV/ Jean-Claude Chaussepied -**Adrien Denis** LP/ Jacky Bigeard



GESTION ET VALORISATION DES DÉCHETS ET ÉNERGIES RENOUVELABLES

BEA/ Anne Charlotte Becquet -Vincent Ouvrard - Bernard Leclerc BEV/ Jean-Claude Doisneau -Alain Dozias

BDA/ Dean Blouin MM/ Éric Porcher -Mélanie Beaudouin-Richard LM/ Yves Jeuland NV/ Jean Marie Georget -Guy Rabineau LP/ Serge Di Donato



FINANCES

BEA/ Philippe Chalopin -Jean-Francois Cullerier -Luc Gourin - Patrick Laborde BEV/ Frédérique Doizy -Alain Dozias - Jean-Jacques Fallourd communication. BDA/ Dean Blouin -Christelle Le Brun MM/ Christophe Pot -Vincent Gaboriau LM/ Tony Guéry - Yves Jeuland NV/ Adrien Denis -Raymond Lascaud LP/ Christian Boitteau -

Serge Di Donato

Un groupe de travail présidé par Tony Guéry agira transversalement dans la mise en œuvre du PCAET et de la

Les noms des vice-présidents sont indiqués en gras.

ET COMMENT ÇA MARCHE?

L'action de la collectivité repose sur une répartition des missions entre les élus. concrétisée par un ensemble de délégations.

LE PRÉSIDENT est élu parmi les LES COMMISSIONS préparent les du conseil. Il prépare et exécute les municipaux. en iustice.

LE BUREAU, composé du président, des vice-présidents et d'élus communautaires, délibère sur les dossiers dont il a reçu délégation du conseil et lui en rend compte.

conseillers communautaires. Il est dossiers qui seront présentés au l'organe exécutif de la collectivité. Il fixe conseil après examen au bureau. l'ordre du jour et préside les séances Elles sont ouvertes aux conseillers

délibérations. Il est l'ordonnateur LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE est des dépenses. Chef des services l'organe délibérant de la collectivité. À de la communauté, il la représente cetitre, il débat et vote les délibérations.

> Le président veille à l'exécution du projet par les services. Le conseil communautaire débat et vote le projet. 4 Le projet est présenté au bureau, qui l'inscrit à l'ordre du jour du conseil s'il l'estime complet. LE CIRCUIT DE DÉCISION

LE BUDGET

Les ressources financières de la communauté de communes proviennent de sa fiscalité propre et de dotations.

- Impôts sur les entreprises
- Fiscalité ménages (via les taxes foncières et la taxe d'habitation)
- Dotations
- Produit des taxes et des redevances liées au financement de certains services (enlèvement des ordures ménagères, eau et assainissement)

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT (CODEV), PARTENAIRE CITOYEN DES ÉLUS

EN SAVOIR PLUS SUR LA **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES:**

Lisez les rapports d'activité des 3 dernières années sur le site www. baugeoisvallee.fr (page Accueil onglet publications).

Instance participative, Baugeois-Vallée s'est doté d'un conseil de développement qui offre aux citoyens et aux personnes travaillant sur son territoire d'y prendre une place et une voix : consultatif, l'avis du CODEV joue un rôle important dans la prise de décision des élus qui l'associent aux grands dossiers structurants : Plan Climat, organisation du service des déchets, circuits courts.... (voir notre article page 17)



SIMPLIFIER A RELATIO I'USAGER

Conclusion de 3 ans d'études et débats communautaires, le service de l'eau et de l'assainissement est réorganisé afin d'assurer le même service pour tous au même coût et simplifier la relation à l'usager.

l'eau potable a été confiée à VEOLIA ces documents, nous ne pourrons qui assure désormais les relevés pas mettre en place le prélèvement et les changements de compteurs pour 2021. et les interventions d'urgence. Baugeois-Vallée centralise la gestion Seule contrainte, pour des raisons administrative : la communauté de techniques, il ne nous est pas possible communes devient votre interlocuteur de vous proposer le paiement par privilégié.

La nouvelle organisation poursuit 3 objectifs:

- le même service au même coût
- Simplifier la relation à l'usager
- Optimiser le service en maîtrisant comme vous en avez l'habitude. ses coûts.

À la demande des élus, le mode de facturation a été simplifié et uniformisé. Vous recevrez tous désormais une facture unique eau et assainissement, deux fois par an.

Pour bénéficier du prélèvement Service usagers Eau et assainissement automatique, il faut nous donner 02 44 08 80 40 autorisation même si vous aviez déjà Mail: eauetassainissement@bauqeoisvallee.fr fait la démarche auprès de votre EN CAS D'URGENCE prestataire. Certains d'entre vous En dehors des horaires d'ouverture ont reçu courant juillet un mandat Eau potable (VEOLIA): 09 69 32 35 29 de prélèvement et un contrat de Assainissement collectif mensualisation. Vous devez les Vallée: 02 41 57 28 52 renvoyer signés. Si vous les avez Baugeois-Noyantais: 06 07 09 67 95 égarés, vous les trouverez sur le site

Depuis le 1er juillet, l'exploitation de internet de Baugeois-Vallée. Sans

mensualités pour la facture de décembre 2020. Nous vous proposons soit de la régler exceptionnellement en une fois, soit d'échelonner vos - Harmoniser le service eau et paiements en prenant contact avec assainissement, pour offrir partout le Trésor public de Baugé. La facture est payable avant le 31 mars 2021. Ensuite, les prélèvements reprendront

> Bien sûr, les services sont à votre disposition pour toute question ou difficulté de règlement.

CONTACT

Du lundi au vendredi de 9^h à 12^h et de 13^h30 à 17^h30

BEAUFORT



Les travaux rue du Docteur Grimoux à Beaufort vont commencer après l'achèvement des travaux de renforcements de réseaux eau potable et assainissement rue de la Chaussée. Ils ont nécessité un lourd processus : présence d'amiante et risques d'éboulement des tranchées ont imposé des contraintes supplémentaires. Au final, le réseau sera consolidé : les accidents de rupture de canalisations, liés à la vétusté, seront de l'histoire ancienne.

ÉCHEMIRÉ



Les réseaux des eaux pluviales et des eaux usées sont désormais opérationnels ce qui constitue un progrès important sur les plans environnementaux et financiers. Les habitants devront se raccorder au nouveau réseau d'assainissement avant le 31 décembre 2020. Ces travaux ont été réalisés en même temps que les travaux de sécurisation menés par la commune de Baugé en Anjou, ce qui constitue un exemple de coopération facilitée par l'espace communautaire.

NOYANT-VILLAGES



La lutte contre les CVM (chlorure de vinyle monomère) continue. Après Genneteil et Denezésous-le-Lude, les chantiers de renouvellement des réseaux pour éradiquer les canalisations générant cette substance se poursuivent cet automne à Chavaignes, Chalonnes-sous-le-Lude et à Broc.



OBJECTIF : TRIEF MIEUX ET PLUS

Phase finale de l'harmonisation du service, le pôle Gestion des déchets est maintenant structuré pour accomplir ses missions sur l'ensemble du territoire de Baugeois-Vallée. En 2021, tous les habitants bénéficieront du même service. Les financements seront harmonisés en 2022.

foyer (c'est le cas dans la Vallée) ou, un seul la collecte n'en sera que plus facile pour tous. bac pour être collectés en ordures ménagères et des sacs jaunes pour les emballages (c'est COMMENT OBTENIR SON/SES BAC(S)? le cas sur la plupart des communes déléguées de Baugé-en-Anjou).

Pour simplifier le dispositif, le conseil communautaire a décidé de mettre en place un même service pour tous, avec les objectifs d'améliorer le tri, la propreté des rues et les conditions de travail pour les agents de collecte...

PREMIÈRE ÉTAPE

Équiper tous les foyers de deux bacs roulants (un bac à ordures ménagères (bac rouge) et un bac à emballages recyclables et papiers (bac jaune)). La campagne de distribution concernera II est aussi possible de répondre à l'enquête : Noyant-Villages et La Pellerine puis Baugé-en-Anjou. En octobre, les Noyantais seront équipés des deux bacs réglementaires. Cette première distribution terminée, les foyers baugeois qui sont déjà en possession du bac à ordures ménagères, recevront leur bac jaune.

DEUXIÈME ÉTAPE

Au 1er janvier 2021, les ordures ménagères et les recyclables seront partout collectés en porte à porte dans les bacs. Les habitants ou appelez-nous sur le numéro vert

En 2020, les habitants, selon leur lieu de vie, n'ont bénéficieront ainsi de la qualité du service parfois aucun bac et déposent en containers et du confort d'être collectés par le camion à les emballages et papiers (c'est le cas pour domicile pour les emballages et le papier. Avec Noyant-Villages). Ailleurs, ils ont deux bacs par une hygiène et une sécurité supplémentaire,

Un courrier d'explication et un formulaire ont été envoyés début septembre aux Noyantais. Il sera adressé aux Baugeois en novembre/décembre. Le retour du formulaire est indispensable pour attribuer des bacs adaptés au nombre de personnes dans le foyer et à la fréquence de passage des tournées dans le secteur concerné. Les Noyantais doivent retourner le formulaire complété avant le 10 octobre 2020.

Les Baugeois seront informés de la date limite de réponse à l'enquête par le courrier explicatif.

- Sur le site dédié https://baugeoisvallee. webusager.fr/
- Ou retirer le formulaire imprimé à la mairie et le retourner soit par mail à distribac@ baugeoisvallee.fr, soit par voie postale à l'adresse du service Gestion des déchets de Baugeois-Vallée.

Pour toute question sur la distribution de bacs: Écrivez-nous à : distribac@baugeoisvallee.fr 0 800 72 04 60 (appel gratuit).

TOUT SAVOIR SUR MON SERVICE DE COLLECTE EN 2021!

En 2021, pour la collecte des déchets, Il faudra utiliser uniquement ces bacs et papiers (couvercle jaune). Chaque janvier. bac sera numéroté et doté d'une puce.

chaque foyer disposera d'un bac à conformes en 2021.Un calendrier ordures ménagères (couvercle rouge) personnalisé vous donnera les jours ET d'un bac à emballages recyclables de collecte en vigueur à partir du 1er



Votre collectivité s'engage avec CITEO pour le tri et le recyclage

Un doute, une question sur le tri?

02.41.79.77.00 - www.baugeoisvallee.fr







NOUVEAU BAC ET PLUS DE TRI!

Dès le 1er janvier 2021, les bacs jaunes permettront la collecte de vos emballages recyclables. Les points d'apports volontaires d'emballages et de papiers répartis sur les communes seront retirés courant janvier.

Ce nouveau mode de collecte par bac s'accompagne de l'extension des consignes de tri: TOUS les emballages seront acceptés dans le bac jaune. Ainsi en plus des emballages habituels DÈS LE 1^{ER} JANVIER 2021, en aluminium, acier, carton léger et plastique (bouteilles et flacons), seront également acceptés : pots et barquettes en plastiques, films plastiques.

À Baugeois-Vallée, TRIONS MIEUX, TRIONS PLUS!

Un mémo tri vous sera distribué à la remise du bac jaune qui portera également sur son couvercle ces nouvelles consignes de tri.



TRIONS PLUS!

Tous les emballages en plastiques CONTACT USAGER y compris les films, sachets, pots et barquettes sont à mettre dans le bac ou dechets@baugeoisvallee.fr ou sac jaune. En 2021, trions tous les emballages!

Nouvelles tournées, nouveau jour de collecte en 2021

Pour optimiser les circuits et donc les coûts, les tournées de collecte

vont être modifiées à partir du 1er janvier 2021.

Un calendrier de collecte 2021 sera remis avec les bacs. Également disponible sur internet www.baugeoisvallee.fr, il peut vous être envoyé sur demande à distribac@baugeoisvallee.fr et sera aussi disponible en mairie.

Le bon geste à garder

Les agents de collecte passent parfois très tôt le matin. Pour être collecté, sortez votre bac la veille au soir.

02 41 79 77 00

UNE QUESTION?

Vous cherchez les heures d'ouverture de la déchèterie ou vos jours de collecte, comment mieux trier? De nouvelles pages Gestion des déchets ont été mises en ligne sur le site internet Baugeois-Vallée!



Projet à forte dimension environnementale, sociale et économique, l'installation de serres est un projet porté depuis plus de 3 ans par la communauté de communes Baugeois-Vallée, le SIVERT de l'Est Anjou et l'ensemble des partenaires..

à son terme. Pendant le confinement, LE DÉVELOPPEMENT DURABLE. les études d'impact sur l'eau ont été Situé dans une zone d'activité, prévue sur ces serres nécessite une stockage est en cours. Le maintien de l'éco système auquel Baugeois-Vallée traduira par la reconstitution d'une développement durable. zone humide et par la plantation de Eco-responsable, le projet s'appuie plusieurs centaines de mètres de haies en lien avec la Ligue pour la Protection récupérer la chaleur fatale de l'usine la des Oiseaux (LPO) et France Nature Salamandre pour répondre au besoin Environnement (FNE).

Complexe, l'instruction du dossier arrive UN PROJET EXEMPLAIRE ANCRÉ DANS ECOCIR CRÉATEUR D'EMPLOI LOCAL

achevées. La convention, signée l'implantation de serres de production main d'œuvre nombreuse : on estime le 19 juin entre les partenaires, ouvre de légumes répond à de nombreux le besoin entre 10 et 15 emplois/ha. la réalisation du projet de création enjeux énoncés par le Plan Climat de 7 ha de serres. La viabilisation de récemment adopté. La démarche pourront être satisfaits par la main la zone et la réalisation d'un bassin de engagée s'appuie sur le développement d'œuvre locale. Baugeois-Vallée a économique, la transition énergétique mobilisé tous les acteurs de l'emploi, et la revitalisation du monde rural : et le SIVERT se sont engagés se trois enjeux qui sont le fondement du

> sur un process technique innovant : CRÉATION D'UNE STATION GAZ de chauffage des serres productrices de légumes.

La problématique de l'eau est un sujet maieur : la récupération de l'eau de aux eaux de forage dans un secteur où cette ressource est l'objet d'attention soutenue, et ce, en lien étroit avec la Commission Locale de l'Eau.

La culture de tomates et de concombres Ces emplois à faible qualification en particulier le Département et la Région, pour répondre présents au moment du recrutement.

NATUREL POUR VÉHICULES (GNV)

Le besoin des serristes en énergie gaz de secours, lors des arrêts techniques programmés ou intempestifs de l'usine, est une opportunité pour développer une station gaz qui s'offre comme pluie et le recyclage limite le recours une alternative aux énergies fossiles et constitue un élément essentiel vers une mobilité durable. À terme, les camions bennes, acheminant les Chambre régionale d'agriculture et la ordures ménagères vers la Salamandre, pourraient fonctionner au GNV et se ravitailler à proximité de l'usine. Cette station, qui desservira aussi les transporteurs, encouragera les collectivités à se doter de véhicules fonctionnant au GNV, réputés plus propres.

UN PROJET À VENIR: LA MÉTHANISATION

La méthanisation fournit un revenu complémentaire aux agriculteurs. Elle leur permet également de satisfaire aux obligations de mise aux normes qui leur sont imposées. Le gaz vert, ou biométhane, est produit à partir des effluents de bovins et porcins d'élevage et des déchets végétaux et céréaliers. Deux projets devraient se concrétiser, sur le Noyantais et le Baugeois.





Une entreprise pharmaceutique chinoise basée à Shanghai offre des thermomètres médicaux à Baugeois-Vallée.

Par l'intermédiaire et la bienveillance du consulat de France à Shanghai (République Populaire de Chine) la communauté de communes Baugeois-Vallée a bénéficié en juin dernier d'un don de 25 thermomètres du groupe chinois: « Huijie Group & OMEY Parapharmacy » localisé en Asie et notamment à Shanghai. Ces thermomètres ont été transmis à notre communauté de communes par sa filiale cosmétique française le laboratoire dermatologique INDERMA situé à Ivry-sur-Seine.

Ces thermomètres ont été distribués aux 7 communes de Baugeois-Vallée. La qualité du matériel et la fiabilité de leurs mesures ont été constatées par tous les utilisateurs. Cette dotation est utilisée à la discrétion des communes bénéficiaires, les écoles, crèches, cantines, accueils périscolaires, et autres services municipaux accueillant du public...

Nous remercions vivement cette entreprise et notamment Mr Laurent CIBOT, directeur du développement de la zone Asie pour sa générosité qui nous a ainsi permis de doter rapidement de cet équipement médical les établissements concernés des communes du territoire alors que ces appareils étaient introuvables en France à cette époque.

Nous associons également nos profonds et sincères remerciements à Mme Marianne ZISS Vice-consul de France à Shanghai ainsi qu'à Nadia et Nicolas, baugeois expatriés, qui ont été nos précieux intermédiaires sur place.

REMERCIEMENTS POUR L'ACQUISITION DE MASQUES CHIRURGICAUX

Nous adressons également des remerciements sincères et chaleureux à des membres de la communauté française basée à Shanghai qui ont permis l'acquisition et le transfert en Baugeois-Vallée de 70 000 masques chirurgicaux pour les 7 communes.

Durant cette période de confinement où ceux-ci étaient introuvables dans de telles quantités ou à des prix déraisonnables, tout en respectant les normes de conformité européenne indispensables, nous avons pu ainsi disposer de masques en quantités suffisantes, en conformité, et avec une qualité incontestée qui confère aux porteurs toute la sécurité nécessaire.... en complément des gestes barrières indispensables.

Sans leurs appuis techniques et logistiques, leur contact permanent dans la négociation avec l'entreprise chinoise située à HUIZHOU, l'aide aux traductions en chinois et en anglais, l'aide aux transports via une société américaine, aux opérations contractuelles et juridiques d'importations et de dédouanement, cette acquisition et son rapatriement, dans le contexte particulier de pénurie que nous avons connu, aurait été totalement impossible.

Un grand merci à Mesdames Sophie B. à sa collaboratrice Jane ainsi qu'à Monsieur Robert T.et ses collaborateurs internationaux.

Merci à Nicolas et Nadia C. baugeois expatriés qui ont permis cette mise en relation. Et à Mr XIE Jianyan notre courtier chinois.

ÉCRIRE LA STRATÉGIE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La communauté de communes est compétente en matière d'aménagement, de développement économique. Bientôt, Baugeois-Vallée aura la compétence mobilité.

Trois grands projets stratégiques sont en cours d'écriture : le projet de territoire qui est la feuille de route partagée du territoire, le schéma de cohérence territorial (SCoT) en cours de révision, et le plan local de l'habitat (PLH) qui vient de débuter.



UN PROJET DE TERRITOIRE **BIEN ENGAGÉ**

Initiée à l'automne 2018, l'élaboration de communes : la stratégie vote du conseil.

des différents documents stratégiques stratégiques et opérationnels : dont s'est doté la communauté

du projet de territoire de Baugeois- touristique (approuvée en juillet 2019), Vallée a marqué une grande étape. le contrat local d'engagement pour Pendant près d'un an, la démarche l'amélioration de l'accessibilité des de concertation, commune à celle services au public (approuvé en du Plan Climat, a permis de recueillir octobre 2019) et bien sûr le Plan les propositions des habitants, des Climat Air Énergie Territorial (approuvé élus, des partenaires et des membres en décembre 2019). Ces outils ont du conseil de développement. Le été travaillés en partenariat avec les document finalisé va être soumis au communes et les acteurs du territoire.

Au final, 10 orientations stratégiques Le projet de territoire est la synthèse ont été retenues, déclinées en objectifs



Les actions qui en découlent relèvent Le projet de territoire a été validé Région, État, Europe).

de la communauté de communes ou par le conseil communautaire en des communes. Le but est de mettre février 2020 dans cette première en cohérence l'ensemble des actions version : il sera transmis aux menées sur le territoire, en fédérant nouveaux conseils communaux et les collectivités, les acteurs et les communautaires pour qu'ils puissent habitants autour d'un projet commun. se l'approprier et le faire évoluer si Cette feuille de route partagée sera nécessaire, en lien avec le schéma de également une force pour demander cohérence territoriale (SCoT) élaboré des subventions auprès de nos sur la même période. L'approbation différents financeurs (Département, finale est prévue pour la fin de l'année 2020.

PLANIFIER LE FUTUR

L'aménagement du territoire est une des compétences obligatoires de Baugeois-Vallée. Le schéma de cohérence territorial et le plan local de l'habitat permettront de planifier le développement du territoire dans les prochaines années. Ils sont en cours d'étude et vous serez invités à y participer.

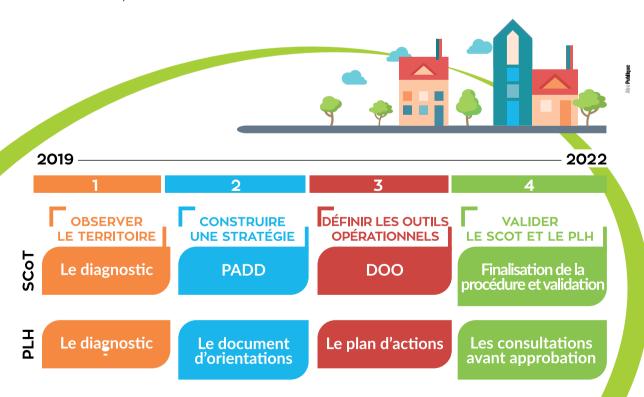
LE SCOT

Un schéma de cohérence territorial (SCoT) comme son nom l'indique est un outil de planification qui assure la cohérence de l'aménagement global du territoire dans tous les domaines : cadre de vie et habitat, économie, environnement et paysages... Depuis sa création en 2017, l'aménagement de Baugeois-Vallée est régi le SCoT du Pays des Vallées d'Anjou, l'ancienne collectivité chargée de cette compétence. Or, le territoire et le cadre juridique se sont profondément modifiés : communauté redimensionnée, communes nouvelles, intégration de la Ménitré, nouveaux enieux économiques. développement durable et Plan Climat, nouvelles obligations législatives... Le contexte a beaucoup évolué, il est temps de questionner à nouveau les orientations du SCoT pour projeter un territoire ajusté aux besoins actuels. Ce que nous nommons la révision du SCoT. Le bureau d'études Citadia accompagne la collectivité sur ce dossier capital.

LE PLH

Le plan local de l'habitat (PLH) est mené conjointement car les documents de planification doivent être compatibles. Les deux démarches vont s'alimenter. Au final le PLH proposera un plan d'actions qui visera à :

- Répondre aux besoins en logement, en clarifiant sa répartition, la diversification et la stratégie foncière
- Répondre aux besoins en hébergement des personnes âgées ou handicapées, des étudiants et des jeunes, des gens du voyage ou des personnes à petit revenu.
- Améliorer et réhabiliter le parc de logements existant en assurant le renouvellement urbain, en luttant contre l'habitat indigne et en apportant des solutions aux logements vacants.



CHRONOLOGIE ET DÉROULEMENT DE LA RÉVISION DU SCOT

EN SAVOIR PLUS

Sur le site www.baugeoisvallee.fr /Grands Projets/ Aménagement/ PLH ou SCoT

UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE ESSENTIELLE

Rendue obligatoire par la loi SRU de 2000, la concertation du public pendant la révision du SCoT garantit la transmission des informations aux habitants. Les relais d'information seront le site internet de la communauté de communes, les pages Facebook et le magazine.

Des réunions publiques et des ateliers seront organisés à partir d'octobre 2020.

Tous les habitants peuvent donner leur avis via les formulaires « Contact » du site internet.

EXPRIMEZ-VOUS!

Une grande enquête ouverte à tous est en cours. Un questionnaire a été élaboré pour établir le diagnostic du PLH et du SCoT. Nous souhaitons recueillir vos avis sur l'habitat et le cadre de vie. Il vous invite aussi à faire partie du panel d'habitants qui seront sollicités pour les ateliers.

Retrouvez-le sur le site www.baugeoisvallee.fr jusqu'à la fin septembre 2020.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

50% des logements ont été construits avant 1970

10% de logements vacants en moyenne

80% de logements individuels

13% de logements sociaux en moyenne

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT RECRUTE

Après deux ans et demi de travail, le conseil de développement de Baugeois-Vallée - aussi appelé CODEV-BV - va être renouvelé.

Toute personne majeure, qui habite ou travaille sur le territoire de Baugeois-Vallée, peut déposer sa candidature. Les candidats pourront choisir d'être membres « actifs » ou « ponctuels », en fonction de leur disponibilité. La composition des membres du CODEV illustre notre volonté de parité hommes-femmes, de répartition équilibrée entre les différentes communes et de représentation des différents milieux socio-économiques, culturels, associatifs, éducatifs et environnementaux.

Le conseil de développement est une instance consultative, qui éclaire et enrichit les politiques publiques menées par la communauté de communes. Il se réunit environ une fois par mois en réunion plénière ou en commission thématique, mais aussi à l'occasion des visites sur le territoire ou des soirées-débats qu'il organise. Le CODEV-BV est également invité aux ateliers participatifs sur les sujets dont il est saisi : Plan Climat, projet de territoire, schéma de cohérence territoriale, programme local de l'habitat...

Le CODEV-BV peut s'auto-saisir des sujets qui lui semblent particulièrement importants pour le territoire : c'est le cas sur la question des déchets et celle de l'alimentation locale.

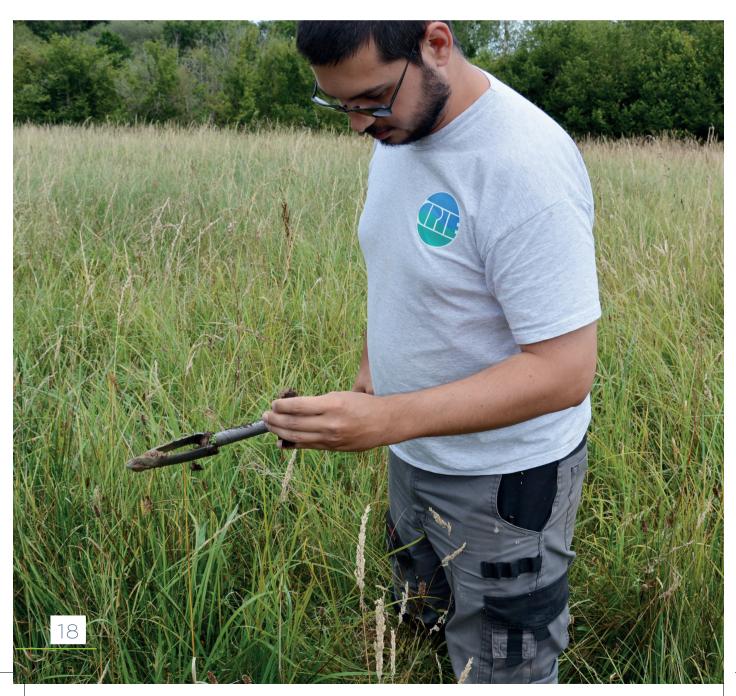
La fiche de candidature est à télécharger sur le site internet de Baugeois-Vallée ou à retirer dans les mairies. Dépôt des candidatures avant le 9 octobre 2020.



INVENTAIRE

DES ZONES HUMIDES BIEN UTILES

Les zones humides contribuent à la bonne gestion de la ressource en eau. Outil réglementaire à but environnemental, leur inventaire est engagé sur le territoire de Baugeois-Vallée. Il se déploiera sur deux ans dans une optique participative.



Les inventaires sont-ils obligatoires ?

Obligatoire, l'inventaire des zones humides est inscrit aux programmes d'aménagement et de gestion des eaux de tous les documents d'aménagement, que ce soit le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE), le Schéma de cohérence territorial (SCoT) actuel ou le projet de Schéma régional d'aménagement (SRADDET) en cours d'élaboration. Il ne s'agit pas de réglementer mais d'affiner notre connaissance du territoire de manière à anticiper davantage dans la réalisation de nos projets.

À quoi sert l'inventaire ?

Les relevés permettent de tracer avec exactitude le contour des zones humides sur lesquelles s'appliquent les réglementations. Souvent, le relevé modifie considérablement le tracé actuel : parfois seul 1/3 du tracé ancien est conservé. Nous proposerons des modes de gestion adaptés à chaque contexte.

Est-ce que les contraintes sur ces zones vont se renforcer ?

La réglementation n'est pas du ressort de la communauté de communes mais relève de l'État. La loi sur l'eau impose déjà aux porteurs de projet de déposer un dossier d'autorisation si leur projet comporte des opérations d'imperméabilisation, de remblaiement, d'assèchement ou de création d'un plan d'eau sur ces zones sensibles. C'est pourquoi il est important de disposer d'une carte précise pour appliquer ces obligations uniquement sur les secteurs concernés.

Quel rôle remplissent les zones humides ?

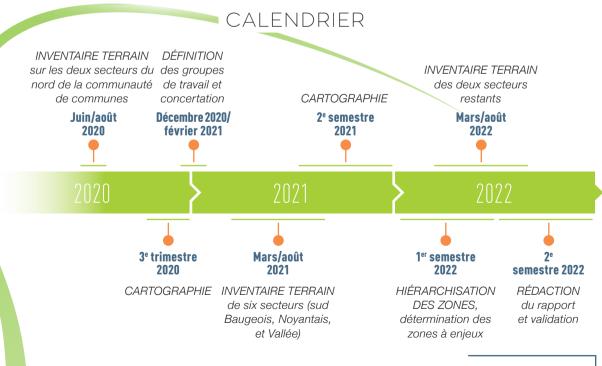
Ces zones contribuent, entre autres, à la préservation de la quantité et qualité de la ressource en eau. Elles sont des facteurs du bon état des masses d'eau, de la qualité des captages d'eau potable, et contribuent à la lutte contre les inondations. Elles participent à la lutte contre le changement climatique par leur pouvoir de séquestration du carbone.

L'INVENTAIRE, CONCRÈTEMENT

Le centre permanent d'initiative environnement (CPIE 72) Vallées de la Sarthe et du Loir effectue l'inventaire pour le compte de Baugeois-Vallée. Tout au long de la démarche, la concertation s'appuiera sur des groupes de travail locaux constitués d'élus, d'associations environnementales, de propriétaires et d'agriculteurs. Le CPIE 72 tiendra des permanences pour échanger sur le travail cartographique.

L'inventaire se déroule en trois phases :

- Lancement de l'étude et explication de la démarche.
- Travail de terrain des chargés de mission en relation avec les groupes de travail locaux,
- Validation par les groupes de travail locaux et le conseil communautaire, et propositions de scénarios gestions et de protection.



EN SAVOIR PLUS

sur le site www.baugeoisvallee.fr / grands projets/ le territoire de demain/ inventaire des zones humides Être acteur de son territoire en quelques clics!

SCOT&PLH





- ✓ POUR PARTICIPER au questionnaire en ligne rendez vous sur le site internet de Baugeois-Vallée
- Un ATELIER CITOYEN participera à la construction du Programme Local de l'Habitat pour exprimer les attentes des habitants en matière de logement.
- ✓ POUR CANDIDATER, remplissez le formulaire proposé à la fin du questionnaire

